

1656
Donación
Dr. Enrique Petracchi

L'ENRICHISSEMENT

SANS CAUSE

(ÉTUDE DE JURISPRUDENCE)

Ouvrage honoré d'une récompense par la Faculté
de Droit de Paris. — Prix Rossi (1914)

PAR

ERNEST VERGNIAUD

LICENCIÉ EN DROIT
ÉTUDIANT EN DOCTORAT
TUÉ A L'ENNEMI — DÉCORÉ DE LA CROIX DE GUERRE

PRÉFACE

DE

M. Henri CAPITANT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

*« Illud natura non patitur ut aliorum
spatiis nostras facultates, copias, opes
ougeamus. »*

(Cicéro, de Officiis, III, 5.)

Toute idée obscure est une idée fausse.

PARIS

LIBRAIRIE ARTHUR ROUSSEAU

ROUSSEAU ET C^{ie}

ÉDITEURS

14, RUE SOUFFLOT ET RUE TOULLIER, 13

1916

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

	Pages
SECTION I. — <i>Notions générales sur le développement de l'idée d'enrichissement sans cause.</i>	1
SECTION II. — <i>Intérêt que présente cette étude</i>	12
SECTION III. — <i>Méthode à employer dans cette étude.</i>	18
A. — <i>Importance du choix d'une méthode.</i>	18
B. — <i>Les deux méthodes en présence</i>	19
C. — <i>Méthode adoptée dans cette étude</i>	21
SECTION IV. — <i>Plan adopté dans cette étude</i>	29

CHAPITRE PREMIER

Les cas d'enrichissement sans cause prévus par le Code civil et par d'autres lois.

SECTION PRÉLIMINAIRE. — <i>Observations générales et plan de ce chapitre</i>	33
SECTION I. — <i>Premier groupe d'enrichissement sans cause résultant de l'incorporation d'une chose accessoire à une chose principale</i>	37
1° <i>En matière d'accession naturelle</i>	38
2° <i>En matière d'accession artificielle</i>	41
SECTION II. — <i>Cas où l'enrichissement sans cause résulte de l'amélioration d'une chose par suite des dépenses faites sur elle par une personne qui n'est pas propriétaire.</i>	47
A. — <i>Première question : La théorie des impenses n'est-elle qu'une application de l'idée d'enrichissement injuste ?</i>	49
1° <i>En matière d'impenses utiles</i>	49
2° <i>En matière d'impenses voluptuaires.</i>	49
3° <i>En matière d'impenses nécessaires.</i>	50

B. — Énumération des différents textes du Code civil qui, en matière d'impenses, constituent autant d'applications du principe de l'enrichissement sans cause	55
1° En matière de rapports	55
2° En matière de pacte de réméré	58
3° Faut-il voir, dans la théorie des récompenses, une application de la notion d'enrichissement sans cause ?	59
SECTION III. — Troisième groupe d'hypothèses d'enrichissement sans cause résultant de l'annulation d'une obligation pour cause d'incapacité	63
A. — Première hypothèse : Application de l'idée d'enrichissement sans cause en matière de paiement fait à un incapable	64
B. — Seconde hypothèse : Application de l'idée d'enrichissement sans cause quand un incapable a fait annuler un contrat à raison de son incapacité	66
C. — Troisième hypothèse : Application de la notion d'enrichissement sans cause en matière de dépôt confié à un incapable	68
SECTION IV. — Quatrième groupe d'hypothèses : La notion d'enrichissement sans cause en matière de société	68
1° Engagement passé <i>nomine sociali</i> avec un tiers et dont la société a tiré un profit	69
2° Engagement passé <i>nomine speciali</i> par un associé	70
SECTION V. — Hypothèses dans lesquelles le Code civil s'est refusé à appliquer la notion d'enrichissement sans cause	71
SECTION VI. — Les cas d'enrichissement sans cause prévus par d'autres textes que ceux du Code civil	76
1° En droit commercial la théorie des avaries communes	76
2° En droit administratif	76

CHAPITRE II

Des principales applications de l'idée d'enrichissement sans cause créées par la jurisprudence.

SECTION I. — Développement historique de la notion d'enrichissement sans cause dans la jurisprudence	78
--	----

§ 1. — La jurisprudence, dans son ensemble et sauf certaines décisions, repousse l'idée d'enrichissement sans cause	80
§ 2. — La jurisprudence base ses solutions sur l'idée de gestion d'affaires étendue au delà de son cadre normal	95
1° En matière administrative	97
2° En matière civile	100
§ 3. — La jurisprudence admet la notion d'enrichissement sans cause et cherche à en déterminer les conditions	103
A. — Caractères généraux de cette troisième période	103
B. — Développement de la jurisprudence	106
SECTION II. — Fondement juridique et nature de l'enrichissement sans cause d'après la doctrine et la jurisprudence	124
§ 1. — L'enrichissement sans cause basé sur la gestion d'affaires	124
A. — Exposé de la théorie de la gestion d'affaires, base de l'action <i>de in rem verso</i>	124
B. — Critique de la théorie de la gestion d'affaires, base de l'enrichissement sans cause	128
§ 2. — L'enrichissement sans cause basé sur l'équité (Système de MM. Aubry et Rau et Labbé)	134
A. — Avantages de cette théorie	135
B. — Critique de cette théorie	138
§ 3. — L'enrichissement sans cause rattaché à la théorie du risque (Système de MM. Ripert et Teisseire)	140
A. — Exposé de la théorie de MM. Ripert et Teisseire	140
B. — Conséquences pratiques de cette théorie	143
C. — Critique de la théorie de MM. Ripert et Teisseire	146
§ 4. — L'enrichissement sans cause considéré comme un fait illicite (Théorie de M. Planiol)	155
A. — Exposé de cette théorie	162
B. — Réfutation des objections formulées contre cette théorie	166
SECTION III. — Conditions de recevabilité de l'action de <i>in rem verso</i>	175
§ 1. — Enrichissement du défendeur	175

1° Nécessité et définition de l'enrichissement	176
2° L'enrichissement peut-il consister dans un préjudice évité ?	179
3° L'enrichissement doit-il avoir un caractère exclusivement patrimonial	182
§ 2. — Appauvrissement du demandeur.	190
1° Nécessité de l'appauvrissement d'après la jurisprudence	190
2° Formes sous lesquelles l'appauvrissement peut se présenter	195
3° Est-il nécessaire que l'appauvrissement ne provienne pas d'une faute du demandeur	196
§ 3. — Lien de connexité entre l'appauvrissement du demandeur et l'enrichissement du défendeur.	201
1° L'enrichissement sans cause réalisé directement de l'appauvri à l'enrichi	202
2° L'enrichissement sans cause réalisé par le fait ou par l'intermédiaire d'une tierce personne	206
§ 4. — Absence de tout droit pour le défendeur de conserver l'enrichissement dont il profite	212
SECTION IV. — Effets de l'action de in rem verso	221
SECTION V. — Etude des principales applications jurisprudentielles de l'idée d'enrichissement sans cause	222
§ 1. — Applications de la notion d'enrichissement sans cause en matière d'engagements contractés par la femme mariée ou non mariée dans l'intérêt du ménage	224
1° Première hypothèse : la femme a excédé les limites du mandat tacite dont elle est investie pour les achats de fournitures destinées à l'entretien du ménage	228
2° Deuxième série d'hypothèses dans lesquelles l'action de in rem verso peut être appelée à fonctionner.	233
3° Troisième série d'hypothèses où la notion d'enrichissement sans cause peut utilement intervenir : en cas d'union libre.	240
§ 2. — Applications de l'idée d'enrichissement sans cause en ce qui concerne l'inaliénabilité de la dot immobilière	247

A. — Position de la question	247
B. — Solution de la jurisprudence.	249
C. — Examen critique de la question	252
1° Arguments de ceux qui ne veulent pas que la règle de l'insaisissabilité des biens dotaux fléchisse devant le principe de l'enrichissement sans cause	253
2° Arguments de ceux qui veulent faire fléchir la règle de l'inaliénabilité devant le principe de l'enrichissement sans cause	255
§ 3. — Les applications de l'idée d'enrichissement sans cause en matière de gestion irrégulière des services publics	260
A. — Comment se pose la question ?	260
B. — Solution de la jurisprudence.	262
C. — Examen critique de la question de savoir si l'action de in rem verso peut être intentée contre une personne morale administrative.	277
§ 4. — Les applications de la notion d'enrichissement sans cause provoquées par la loi du 1 ^{er} juillet 1901, ordonnant la liquidation des biens des congrégations non autorisées	281
1° La conception que s'est faite le législateur.	282
2° La forclusion de six mois édictée par l'article 18, alin. 9, de la loi du 1 ^{er} juillet 1901	293
§ 5. — Les applications de la notion d'enrichissement sans cause provoquées par la loi du 9 décembre 1905 portant séparation de l'Eglise et de l'Etat	296
A. — L'Administration séquestre détenant les biens de la fabrique peut-elle être tenue des obligations découlant de l'enrichissement sans cause qui pèsent sur cette fabrique	296
B. — L'action de in rem verso pourrait-elle être intentée contre une municipalité par une personne ayant fait effectuer des réparations à l'église, propriété de cette dernière ?	298
CONCLUSION.	303